

CONSEIL MUNICIPAL DE DANJOUTIN

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LE LUNDI 06 MARS 2023 à 18 H 30

Installation d'un nouveau membre du Conseil municipal

Le conseil municipal procède à l'installation de Madame Marion BENSTEAD au sein de l'assemblée délibérante et ce en qualité de conseillère municipale de la commune de Danjoutin et charge Monsieur le Maire de toutes les démarches nécessaires à l'intégration de Madame Marion BENSTEAD au sein dudit Conseil Municipal.

Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 12 décembre 2022

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 12 décembre 2022 présenté en annexe.

Compte rendu des décisions prises par M. le Maire en vertu de la délégation accordée par délibération du Conseil Municipal du 28 septembre 2020, en application des articles L. 2122-22 et L. 21122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par M. le Maire en vertu de la délégation accordée par délibération du Conseil Municipal du 28 septembre 2020.

Modification des membres de la Commission d'appel d'offres

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de procéder à l'élection du nouveau représentant par un vote à main levée.

Après avoir procédé à un appel à candidature, à l'unanimité par un vote à main levée, le Conseil municipal désigne Monsieur Pierre GOBERT en qualité de membre titulaire de la Commission d'appel d'offres en remplacement de Monsieur Alain FOUSSERET.

LA CAPONNIERE – Modification des représentants de la commune

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de procéder à l'élection du nouveau représentant par un vote à main levée.

Après avoir procédé à un appel à candidature, par 20 Voix Pour et 7 Abstentions (ALKAN Ayse, CHAFFAUT Gilles, GENTUSA Olivier, GOBERT Pierre, OTKY Taoufik, OUCHELLI Karim, SAUGIER Elisabeth), le Conseil municipal désigne par un vote à main levée, Monsieur Johann BOULANGER en qualité de représentant titulaire au sein du Conseil d'Administration de la Caponnière en remplacement de Monsieur Alain FOUSSERET.

Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Après avoir débattu et évoquer les propositions d'arbitrage, le Conseil Municipal prend acte du rapport sur la base duquel s'est tenu le débat d'orientation budgétaire pour le budget de la commune.

Opération Travaux de renouvellement de l'éclairage public – Subventions à solliciter

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- approuve le nouveau plan de financement prévisionnel pour la phase 2 de l'opération de renouvellement de l'éclairage public en LED ;
- autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des organismes mentionnés dans les modalités de financement et à signer toute convention et document afférent à ces dossiers de subvention.

BUDGET 2023 – Subvention exceptionnelle

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal valide l'inscription au budget primitif 2023 d'une subvention de 1500 € à l'attention de la Fondation de France pour venir en aide aux populations touchées par les séismes qui ont frappé la Syrie et la Turquie et autorise son virement dans les plus brefs délais.

Autorisation de principe pour le recrutement d'agents contractuels de remplacement

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- autorise Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L. 332-13 du code précité pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles. Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.
- prévoit à cette fin une enveloppe de crédits au budget annuel.

Création et suppression de postes

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal valide les propositions de suppression et création de poste pour la commune, précisées en annexe et adopte la modification du tableau des emplois ainsi proposée, à compter du 1^{er} juin 2023.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans l'emploi seront inscrits au budget 2023.

Accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants domiciliés à Andelnans – Convention avec la commune d'Andelnans – Avenant n°2

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal se prononce favorablement pour la mise en place d'un avenant n°2 au partenariat avec la commune d'Andelnans et autorise M. le Maire à signer cet avenant à la convention, joint en annexe.

Motion en faveur d'un service public de l'énergie

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal approuve la motion en faveur d'un service public de l'énergie.

Motion pour l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution

Après en avoir délibéré, par 26 voix *Pour* et 1 *Abstention* (*Gilles CHAFFAUT*), le Conseil municipal approuve la motion pour l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution.

SERTRID – Rapport d'activité 2021

En application de l'article L. 2224-17-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal prend acte du rapport annuel d'activité du SERTRID portant sur l'année 2021 est présenté au conseil municipal. (Document joint en annexe)

La séance du Conseil Municipal est clôturée à vingt-et-une heures et vingt minutes.